



C P I C

RAPPORT ADMINISTRATIF 2010

Caisse de **P**révoyance des **I**nterprètes de **C**onférence

Rue du Stand 51 • Case postale 5683 • CH-1211 GENÈVE 11

Tél.: +41-22 310 5920 • Fax: +41-22 310 5928

e-mail: cpic@cpic.ch • internet: www.cpic.ch

CAISSE DE PRÉVOYANCE DES INTERPRÈTES DE CONFÉRENCE

Rapport administratif du Conseil de Fondation
Exercice 2010

TABLE DES MATIÈRES

I.	MESSAGE DU PRÉSIDENT	5
II.	RAPPORT D'ACTIVITÉ	7
	1 Bilan de l'année écoulée	7
	2 Nouveautés	8
	3 Projets	8
III.	RAPPORT SUR LA GESTION DE FORTUNE	9
IV.	COMPTES	11
	IVa Bilan	11
	IVb Compte d'exploitation	12
	IVc Annexe	15
	IVd Fiche technique de l'immeuble	36
V.	RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE	38
VI.	INFORMATIONS DIVERSES	39

I. MESSAGE DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs, Chers-ères Collègues,

L'année 2010 a été globalement marquée par une légère reprise. Toutefois, dès le deuxième semestre, l'économie européenne a commencé à subir des turbulences liées à la prise de conscience de l'importance de l'endettement des pays du sud de l'Europe et de l'Irlande.

Suite à l'approbation de l'Assemblée Générale 2010, le Conseil de Fondation a terminé les démarches relatives à l'introduction de la possibilité d'une rente de retraite partielle immédiate pour les bénéficiaires actifs qui, à l'approche de la retraite, souhaiteraient réduire progressivement leur taux d'activité professionnelle jusqu'à leur retraite complète. L'entrée en vigueur des nouvelles dispositions a été fixée au 1^{er} janvier 2011.

En parallèle, il a entrepris des démarches auprès des Rentes Genevoises visant à améliorer encore le système de rente. Celles-ci se sont concrétisées par l'entrée en vigueur, également au 1^{er} janvier 2011, de la possibilité de souscrire à une rente de retraite future, exclusivement en francs suisses, dont le versement devient effectif un à cinq ans plus tard, au moment du départ à la retraite. Cette nouvelle prestation permet de se prémunir contre la volatilité des taux de change qui affecte les bénéficiaires vivant dans des régions dont la monnaie de référence n'est pas l'euro. Elle n'a nécessité de modification ni des Statuts ni du Règlement de la CPIC et ne fera donc pas fait l'objet d'une consultation de l'Assemblée Générale.

Dès le deuxième semestre 2010, le Conseil de Fondation a entamé une réflexion visant à mettre sur pied un nouveau compartiment croissance investi en francs suisses, ouvert à tous, permettant plus particulièrement aux bénéficiaires domiciliés hors zone euro de se protéger contre les aléas des taux de change. Ce nouveau segment entrera en vigueur dans le courant de l'année 2011.

Les segments «A» et «B» se sont comportés conformément aux attentes; le segment croissance a profité de la bonne performance des actions, notamment dès le deuxième semestre.

Lors de la dernière Assemblée Générale, la CPIC a commémoré son 40^e anniversaire. A cette occasion, la secrétaire du Conseil de Fondation, Madame Agnès PERROT, a prononcé un discours sur l'histoire de la Caisse depuis ses débuts jusqu'à ce jour.

Enfin, le Conseil de Fondation remercie chaleureusement le secrétariat de la CPIC pour sa précieuse collaboration et son efficacité.

Genève, le 25 avril 2011

*Jacques-André SCHNEIDER
Président du Conseil de Fondation*

II. RAPPORT D'ACTIVITÉ

1 Bilan de l'année écoulée

Outre deux réunions du Conseil de Fondation in corpore, les Membres du Comité de gestion ainsi que le Président et la Secrétaire se sont réunis à diverses reprises pour examiner les questions inhérentes à la gestion financière et administrative de la Caisse.

Au 1^{er} janvier 2010, la Caisse comptait 2766 membres. Au cours de l'exercice, la CPIC a enregistré 122 adhésions et 82 sorties, à savoir 2 décès, 3 exclusions prononcées par l'AG de 2010, 16 transferts de droits à pension, 52 sorties pour raison d'âge (dont 18 à 70 ans), 3 démissions avant âge terme, 6 rentes de retraite (dont 1 avec réversion). Ainsi, au 31 décembre 2010, elle comptait 2'799 membres.

A la clôture de l'exercice, le 31 décembre 2010, le total du bilan atteint EUR 228'512'179.90.

En 2010, les dépenses réalisées au titre de frais généraux se sont élevées à EUR 597'161.54, soit 0.26% du capital de prévoyance des bénéficiaires actifs au 31.12.2010.

Les droits de garde et frais bancaires étaient de EUR 152'871.02.

La commission de gestion des deux banques était de EUR 401'299.37.

Le total des deux postes est de EUR 554'170.39 et représente 0.24% du capital de prévoyance des bénéficiaires actifs au 31.12.2010.

Le total des dépenses a été de EUR 1'151'331.93, soit 0.5% du capital de prévoyance des bénéficiaires actifs au 31.12.2010. Ce pourcentage est resté stable par rapport à celui de 2009 qui était de 0.49%.

Quant à la valeur de la part «A», elle est passée de EUR 152.00 à EUR 163.04, augmentant ainsi de 7.26%. La valeur de la part «B», est, elle, passée de EUR 142.28 à EUR 145.16, augmentant ainsi de 2.02%.

La Caisse bénéficie toujours de l'exonération fiscale. Les pièces établissant qu'elle remplit les conditions d'octroi de l'exonération sont produites chaque année à l'Autorité de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance.

2 Nouveautés:

- Rente de retraite partielle immédiate: dès le 1^{er} janvier 2011.
- Rente de retraite future: dès le 1^{er} janvier 2011.

3 Projets:

- Suite de la réflexion sur le renouvellement des bénéficiaires de la CPIC.
- Examen de l'introduction d'un nouveau compartiment croissance investi en francs suisses, ouvert à tous, permettant plus particulièrement aux bénéficiaires domiciliés hors zone euro de se prémunir contre la volatilité des taux de change.

III. RAPPORT SUR LA GESTION DE FORTUNE 2010

L'année 2010 prise dans son ensemble restera un bon cru pour les marchés autres que les actifs à revenu fixe, dans le sillage du rebond marqué qui avait déjà caractérisé 2009. Les hausses les plus spectaculaires ont été enregistrées du côté des matières premières.

Notre approche a naturellement favorisé les marchés d'actions. Le MSCI World « all countries » des actions globales affiche ainsi une progression de 10.4% en 2010 après + 31.5% en 2009. Il est tiré par les marchés américains (+12.8%), et surtout la plupart des marchés émergents qui ont encore fortement progressé en devises locales (+16.4% pour le MSCI Emerging markets regroupant les marchés émergents, tels que le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine, ainsi que les autres marchés d'Amérique Latine et d'Asie). Symptôme du caractère cyclique de cette hausse des marchés actions, sur la plupart des marchés, les petites et moyennes valeurs ont nettement surperformé les grandes capitalisations, tandis que les secteurs les plus sensibles à la conjoncture (consommation discrétionnaire, industrie, matériaux, technologies de l'information) affichaient les plus fortes hausses, les secteurs défensifs (utilities ou santé) pesant eux a contrario sur la progression des indices.

Mais ces actifs ne sont pas les seuls à avoir progressé en 2010 puisque les obligations à long terme ont poursuivi en 2010 leur spectaculaire rally, au moins jusqu'à la fin de l'automne. En monnaies locales, les taux à 10 ans affichent ainsi une performance de 9.6% au Royaume-Uni, 8% aux Etats-Unis, 6,7% en zone euro et 6% en Suisse. Malgré leurs bas niveaux en début d'année, les taux longs ont continué d'offrir une pente appréciable par rapport à un cash peu ou pas du tout rémunéré, et ont su profiter de l'abondance des liquidités générées par les banques centrales.

2010 se démarque pourtant de 2009 sur de nombreux points : alors qu'en 2009, après une phase de capitulation située à la fin février, les marchés avaient initié une période de rebond quasi continue jusqu'à la fin de l'année, 2010 restera en revanche comme une année de remarquable instabilité. En effet, septembre, c'est le discours et le positionnement de la Fed, ainsi que l'annonce d'un nouvel arsenal d'instruments de politique monétaire (connus sous le terme de l'assouplissement monétaire II) qui ont servi de guide aux investisseurs et ont encouragé des phases de rebond prononcé. Ces dernières ont pourtant été entrecoupées à nouveau à l'automne par les craintes sur la dette irlandaise et les insuffisances des mécanismes de stabilité mis

en place par l'Union européenne au printemps, qui ont cette fois-ci principalement affecté les marchés européens. Ce thème de la dette européenne, fait majeur de l'année 2010, explique d'ailleurs la contre-performance des marchés d'actions de la zone euro (-5.8% pour le DJ Eurostoxx 50 sur 2010), pénalisés principalement par leur secteur financier (-6.4%). Mais il a surtout alimenté les tendances très fortes observées sur les principales devises. 2010 restera effectivement caractérisée par la forte dépréciation de l'euro, et par la forte appréciation des devises refuge qu'ont constitué le yen et le franc suisse.

Contrairement à 2009, 2010 a donc vu les mois s'enchaîner et ne pas se ressembler, avec des trajectoires de performances très volatiles. La bonne performance d'ensemble des marchés actions s'est d'ailleurs pour l'essentiel concentrée sur les mois de septembre et de décembre.

La diversification des styles de gestion ainsi qu'une grande réactivité des gérants ont permis au portefeuille global de la CPIC de bénéficier à la fois de la baisse des taux jusqu'à la fin septembre et de la reprise des marchés actions pendant le 4^e trimestre.

La valeur de la **part A** a ainsi progressé de +7.26% passant de EUR 152.00 à EUR 163.04 alors que la valeur de la **part B** s'est appréciée de 2.02%, passant de EUR 142.28 à EUR 145.16.

Ce bilan étant posé, doit-on s'attendre à une année 2011 aussi chahutée et comment se présentent les mois qui viennent ?

Du côté des risques négatifs, ceux-ci n'ont pas tellement évolué depuis le second semestre 2010, à l'exception des tensions géopolitiques qui animent le Sud méditerranéen : il s'agit notamment du risque lié à la dette souveraine, du risque d'un nouvel affaiblissement macroéconomique ainsi que du risque d'une reprise sensible de l'inflation dans les pays émergents, via notamment la hausse du prix des produits alimentaires et la hausse des prix du pétrole.

Les aléas positifs, bien que moins nombreux, nous paraissent toutefois importants : les enquêtes conjoncturelles publiées dans les principales économies témoignent d'une nouvelle accélération: l'amélioration du marché du travail américain est patente et le marché immobilier aux Etats-Unis affiche des signes de redémarrage. Or, une embellie de ces deux marchés est la clé pour faire reposer la croissance américaine sur les bases plus solides et durables que sont la consommation et l'investissement.

IV. COMPTES

IVa Bilan

<i>ACTIF</i>	<i>Annexe</i>	<i>31.12.2010 EUR</i>	<i>31.12.2009 EUR</i>
Placements		226'771'221.92	208'931'459.21
Liquidités et placements sur le marché monétaire	7.1	21'515'193.96	11'189'572.91
Créances	7.2	25'683.20	9'024.75
Obligations		82'752'244.11	67'194'062.40
Actions		33'365'342.67	32'806'846.35
Parts de fonds de placement		83'683'480.53	93'513'072.56
Produits structurés		0.00	0.00
Immeuble		6'062'108.63	5'123'317.86
Produits dérivés	6.5	-632'831.18	-904'437.62
Compte de régularisation actif	7.3	1'740'957.98	1'442'987.78
Actifs provenant de contrats d'assurance		0.00	0.00
Total de l'actif		228'512'179.90	210'374'446.99

<i>PASSIF</i>	<i>Annexe</i>	<i>31.12.2010 EUR</i>	<i>31.12.2009 EUR</i>
Dettes	7.4	66'931.55	282'986.72
Compte de régularisation passif	7.5	272'817.98	180'260.90
Provisions non techniques		95'309.09	89'059.09
Provisions générales	7.6	95'309.09	89'059.09
Capitaux de prévoyance et provisions techniques		227'513'975.53	209'393'116.39
Capital de prévoyance des bénéficiaires actifs	5.2	227'513'975.53	209'393'116.39
Réserve de fluctuation de valeur	6.3	563'145.75	429'023.89
Total du passif		228'512'179.90	210'374'446.99

IVb Compte d'exploitation

	<i>Annexe</i>	<i>2010 EUR</i>	<i>2009 EUR</i>
Cotisations et apports ordinaires et autres		11'612'670.44	10'982'942.45
Cotisations des salariés		3'807'870.86	3'608'549.67
Contributions de l'employeur		6'645'469.05	6'366'712.15
Cotisations supplémentaires des salariés		1'159'330.53	1'007'680.63
Prestations d'entrée		22'458.72	126'399.14
Apports de libre passage		22'458.72	126'399.14
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée		11'635'129.16	11'109'341.59
Prestations réglementaires		-6'383'100.31	-6'643'696.36
Autres prestations réglementaires		-470'883.13	-28'170.22
Prestations en capital à la retraite		-5'885'665.71	-6'430'009.79
Prestations en capital au décès		-26'551.47	-185'516.35
Prestations de sortie		-1'652'479.62	-792'051.66
Prestations de libre passage en cas de sortie		-1'652'479.62	-792'051.66
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés		-8'035'579.93	-7'435'748.02
Dissolution(+)/Constitution(-) de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contributions		-18'120'859.14	-23'985'805.89
Dissolution(+)/Constitution(-) de capitaux de prévoyance des bénéficiaires actifs	5.2	-3'548'934.20	-3'625'606.06
Rémunération du capital-épargne	5.2	-14'571'924.94	-20'360'199.83
Variation des capitaux/provisions/réserves		-18'120'859.14	-23'985'805.89
Produits de prestations de réassurance		0.00	0.00
Prestations de réassurance		0.00	0.00
Charges de réassurance		-50'615.03	-47'987.51
Primes de réassurance		-50'615.03	-47'987.51
Résultat net de réassurance	5.1	-50'615.03	-47'987.51
Résultat net de l'activité de prévoyance		-14'571'924.94	-20'360'199.83

	<i>Annexe</i>	<i>2010 EUR</i>	<i>2009 EUR</i>
Résultat net des placements	6.7	15'220'724.63	20'883'761.22
Résultat net sur liquidités		-113'881.23	-714'381.26
Résultat net sur placements monétaires		18'276.93	10'063.16
Résultat net sur obligations		3'470'851.30	3'380'374.68
Résultat net sur produits structurés		0.00	1'287.17
Résultat net sur actions		5'696'311.18	7'042'359.89
Résultat net sur fonds de placement		10'560'183.28	10'742'844.57
Résultat net sur immeuble		1'235'574.18	306'162.57
Résultat net sur opérations de dérivés		-5'094'343.18	608'177.99
Frais d'administration de la fortune		-554'170.39	-493'127.55
Rétrocessions reçues		1'922.56	0.00
Autres produits	7.7	11'504.29	66'734.10
Autres frais		-12.83	0.00
Frais d'administration	7.8	-597'161.54	-539'415.96
Résultat net des activités hors prévoyance		14'635'054.55	20'411'079.36
Différence de conversion		5'968.83	0.00
Excédent des produits avant constitution/dissolution de la réserve de fluctuation de valeur		69'098.44	50'879.53
Dissolution(+)/Constitution(-) de la réserve de fluctuation de valeur	6.3	-69'098.44	-50'879.53
Excédent des produits		0.00	0.00

IVc Annexe

Table des matières	<i>Page</i>
1. Bases et organisation.....	16
2. Bénéficiaires actifs et rentiers réassurés	18
3. Nature de l'application du but.....	18
4. Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence	19
5. Couverture des risques / Règles techniques / Degré de couverture	20
6. Explications relatives aux placements et au résultat net des placements	21
7. Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation	33
8. Demandes de l'autorité de surveillance	35
9. Autres informations relatives à la situation financière	35
10. Evénements postérieurs à la date du bilan	35

1 Bases et organisation

1.1 Forme juridique et but

Adresse	Caisse de Prévoyance des Interprètes de Conférence Rue du Stand 51 1211 Genève 11
Siège	Genève
Forme juridique	Fondation de droit privé.
But	Prémunir les bénéficiaires actifs et leurs ayants droit contre les conséquences économiques de la vieillesse et du décès.

1.2 Enregistrement LPP et fonds de garantie

La Caisse de Prévoyance des Interprètes de Conférence (ci-après la CPIC ou la Caisse) est régie par ses propres statuts et par les articles 80 et suivants du Code Civil Suisse. Elle est inscrite au Registre du Commerce et placée sous la surveillance de l'autorité compétente. Elle n'est pas inscrite dans le registre de la prévoyance professionnelle. Elle ne cotise pas au Fonds de garantie.

1.3 Indication des actes et des règlements

Acte constitutif	Le 11 juin 2005
Statuts	En vigueur depuis le 11 juin 2005, modifié en juin 2010.
Règlement de la Caisse	En vigueur depuis le 11 juin 2005, modifié en juin 2010.
Règlement de placement	En vigueur depuis le 1 ^{er} janvier 2006, modifié le 01.07.2010.

La CPIC est une fondation de droit privé inscrite au Registre du commerce de Genève le 13 septembre 2005. Elle a repris la totalité des actifs et passifs de la Caisse de Prévoyance des Interprètes de Conférence, société coopérative constituée le 15 février 1970 et dissoute par décision de son Assemblée Générale du 11 juin 2005, selon contrat de transfert de patrimoine du 11 juin 2005. Les profits et les risques afférents au patrimoine transféré ont été repris avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2005.

1.4 Organe de gestion / Droit à la signature

Conseil de Fondation	Monsieur Jacques-André Schneider (Président) Monsieur Daniel André (Vice-Président) Madame Agnès Perrot (Secrétaire) Madame Anne-Marie Arbaji-Sfeir Madame Dominique Baz
Personnes habilitées à signer auprès des banques	Monsieur Jacques-André Schneider (Président) Madame Agnès Perrot (Secrétaire) Madame Jacqueline Vicario-Locci (Directrice)
Mode de signature	collective à deux

1.5 Expert, organe de contrôle, conseillers et autorité de surveillance

Organe de contrôle	PricewaterhouseCoopers S.A. Succursale de Genève Avenue Giuseppe-Motta 50 1211 Genève 2
Expert en prévoyance	Aucun, la Caisse n'a pas de passif actuariel.
Administration et comptabilité	Favona S.A. Rue de Saussure 6 1204 Genève
Gérants de fortune	Lombard Odier Darier Hentsch & Cie Rue de la Corraterie 11 1204 Genève Vontobel Asset Management AG Bahnhofstrasse 3 8001 Zurich
Affiliation auprès de l'autorité de surveillance	Service de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du canton de Genève.

1.6 Employeurs affiliés

Nombre d'employeurs variable d'une année à l'autre.

Les employeurs des bénéficiaires sont toutes les Organisations avec lesquelles l'Association Internationale des Interprètes de Conférence (ci-après AIIC) a conclu un accord, à savoir le secteur conventionné (Communautés Européennes, Organisations Coordinées, Organisations de la famille des Nations Unies, OMD, Interpol, GUFs).

2 Bénéficiaires actifs et rentiers réassurés

	31.12.2010	31.12.2009
2.1 Bénéficiaires actifs		
Nombre de bénéficiaires	2799	2760
2.2 Rentiers réassurés	31.12.2010	31.12.2009
Nombre de rentiers	36	29

La Caisse propose aux bénéficiaires dans la tranche d'âge de 60 à 70 ans qui le souhaitent de souscrire à un système facultatif de rentes viagères au moment de leur départ de la CPIC. A cet effet, la CPIC a conclu un contrat collectif de réassurance auprès des Rentes Genevoises, institution gérant entièrement le versement des rentes, garanties par la République et Canton de Genève, sur la base des primes uniques qui lui sont transférées irrévocablement par la Caisse à la sortie des bénéficiaires.

3 Nature de l'application du but

3.1 Explication des plans de prévoyance

Plan en primauté des cotisations assurant des prestations conformes au but de la Caisse (cf point 1.1) et au règlement en vigueur (cf point 1.3).

3.2 Financement, méthodes de financement

La Caisse recueille:

- 1) les versements opérés d'ordre et pour compte des bénéficiaires par les employeurs qui ont conclu à cet effet un accord avec l'AIRC, chaque accord fixant la contribution (part employeur / part interprète) en pourcentage de la rémunération;
- 2) les contributions personnelles facultatives des bénéficiaires dans les limites fixées par le Conseil de Fondation.

Les avoirs de chaque bénéficiaire sont convertis en unité de capital. La valeur du capital est régulièrement estimée et divisée par le nombre d'unités existantes. Le capital de la Caisse peut être réparti entre un ou plusieurs segments distincts (cf point 4.2).

La rémunération du capital épargne représente la variation de la valeur nette d'inventaire (cf point 5.2).

3.3 Autres informations sur l'activité de prévoyance

Aucune.

4 Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence

4.1 Confirmation sur la présentation des comptes selon la Swiss GAAP RPC 26

Les comptes sont présentés selon la norme comptable Swiss GAAP RPC 26, mais en tenant compte des spécificités de la CPIC (pas de passif actuariel).

4.2 Principes comptables et d'évaluation

La tenue des comptes, l'établissement du bilan et des comptes d'exploitation et les principes d'évaluation sont régis, par analogie, par les dispositions de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) ainsi que l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP 2).

La fortune est gérée sur la base de deux portefeuilles ou segments: le segment «croissance» dont l'objectif est le rendement à long terme et le segment «conservateur», ouvert aux bénéficiaires de 55 ans et plus qui le souhaitent, dont le but est de préserver le capital retraite en limitant fortement les risques de volatilité à court terme. La part est l'unité de capitalisation de la CPIC.

Les placements mobiliers de la fortune sont évalués mensuellement à la valeur de marché.

L'immeuble de la Caisse est évalué à la hausse ou à la baisse sur la base d'une estimation prévue tous les 5 ans au moins en fonction d'une valeur de rendement. La dernière estimation a été faite en avril 2008, soit CHF 7'580'000.-.

L'immeuble fait partie des avoirs du segment croissance.

La répartition du capital en valeur et en unités est la suivante:

	31.12.2010 EUR	31.12.2009 EUR
Segment «croissance»		
Capital	213'267'434.95	194'065'502.91
Nombre d'unités	1'308'073	1'276'769
Valeur de la part	163.04	152.00
Variation annuelle en %	7.26%	11.59%
Segment «conservateur»		
Capital	13'424'271.65	12'975'510.10
Nombre d'unités	92'476	91'196
Valeur de la part	145.16	142.28
Variation annuelle en %	2.02%	2.06%

4.3 Monnaie de référence des placements (voir point 6.2)

Dès le 1^{er} janvier 2009, la monnaie de référence des placements est passée des francs suisses à l'euro en raison de la domiciliation de la grande majorité des bénéficiaires de la Caisse en zone euro. Le changement a été approuvé par le Service de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance professionnelle du canton de Genève le 18 mars 2008.

Le changement de référence a été décidé le 30.11.2007 par le Conseil de Fondation sur la base d'un rapport de recommandation des gestionnaires et a été confirmé par un nouveau rapport de ces derniers daté de février 2009.

La comptabilité est tenue en euro à partir du 1^{er} janvier 2009. Les comptes sont convertis en francs suisses conformément aux exigences légales. Les principes de conversion utilisés sont les suivants:

- les postes du bilan sont convertis au taux de clôture, à savoir à 1.25039 au 31.12.2010 et à 1.48313 au 31.12.2009 à l'exception de l'immeuble qui est tenue en francs suisses et valorisé mensuellement au cours de fin de mois en euro;
- les comptes de résultat en euro sont convertis au taux de clôture à l'exception des frais d'administration et des résultats nets des placements qui sont convertis au taux du jour;
- les écarts de change sont enregistrés dans le compte de résultat.

5 Couverture des risques / Règles techniques / Degré de couverture

5.1 Nature de la couverture des risques, réassurance

La Caisse offre la possibilité aux bénéficiaires de souscrire à leur charge à deux assurances collectives conclues directement entre la Caisse et deux compagnies d'assurances distinctes:

Helsana Assurance S.A. Assurance collective en cas d'accidents prévoyant des capitaux décès et invalidité ou invalidité seule.

SwissLife Assurance de groupe risque décès.

Ces deux assurances sont indépendantes du capital de prévoyance constitué par les bénéficiaires auprès de la Caisse. Ces assurances sont facultatives.

5.2 Evolution et rémunération des avoirs-épargne en primauté des cotisations

Actif	31.12.2010 EUR	31.12.2009 EUR
Solde au 1^{er} janvier	209'393'116.39	185'407'310.50
Cotisations des salariés	3'807'870.86	3'608'549.67
Contributions de l'employeur	6'645'469.05	6'366'712.15
Cotisations supplémentaires des salariés	1'159'330.53	1'007'680.63
Apports de libre passage	22'458.72	126'399.14
Prestations d'assurance collective B	0.00	0.00
Primes d'assurance collective A + B	-50'615.03	-47'987.51
Autres prestations réglementaires	-470'883.13	-28'170.22
Prestation en capital à la retraite	5'885'665.71	-6'430'009.79
Prestation en capital au décès	-26'551.47	-185'516.35
Prestation de libre passage en cas de sortie	-1'652'479.62	-792'051.66
Mouvement de la période	3'548'934.20	3'625'606.06
Rémunération du capital-épargne	14'571'924.94	20'360'199.83
Total du capital de prévoyance des bénéficiaires actifs	227'513'975.53	209'393'116.39

Le capital de prévoyance comprend les soultes de contributions des bénéficiaires non encore converties en unité de capital.

5.3 Résultat de la dernière expertise actuarielle

Le Conseil de Fondation n'a pas recours à une expertise actuarielle, la Caisse n'ayant pas de passif actuariel.

5.4 Degré de couverture selon article 44 OPP 2

Pas applicable, la Caisse n'ayant pas de passif actuariel.

6 Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

6.1 Organisation de l'activité de placement, règlement de placement

Le Conseil de Fondation a défini la politique de placement et l'a consignée dans un règlement de placement (cf point 1.3). Ce règlement est établi dans l'esprit de l'article 71 de la LPP et des articles 49 à 59 de l'OPP2 (art. 60 OPP2 abrogé le 01.04.2009). Il complète les dispositions réglementaires de la CPIC.

Le Conseil de Fondation a désigné un Comité de gestion. Ce dernier a la responsabilité de l'exécution de l'administration de la fortune (cf point 1.5 concernant les gérants de fortune).

6.2 Extensions des possibilités de placement (art. 50 al.4 OPP 2)

Segment «croissance» (Segment A)

L'allocation stratégique ainsi que la limite maximum pour les monnaies étrangères dépasse largement le plafond maximum fixé par l'art. 55 OPP2. Ce dépassement se justifie néanmoins par le fait que la grande majorité (plus de 90%) des bénéficiaires de l'institution est basée hors de Suisse et qu'environ 80% de ces bénéficiaires résident dans la zone euro. Partant de ce constat, le Conseil de Fondation a décidé, sur recommandation des gestionnaires de fortune, de basculer la monnaie de référence des portefeuilles du franc suisse à l'euro à compter du 1^{er} janvier 2009, dans le but d'obtenir le meilleur alignement possible entre les prestations fournies par la caisse et la monnaie de référence de la grande majorité des bénéficiaires. Un rapport détaillé sur les diverses étapes du passage à l'euro a été rédigé par la banque Lombard Odier Darier Hentsch & Cie en février 2009. Une stratégie de placement favorisant une pondération importante des investissements dans la monnaie de référence est conforme à la tolérance au risque de l'institution qui a été définie par le Conseil de Fondation.

Les exigences de sécurité sont donc remplies pour l'extension des possibilités de placement en application de l'art. 50 al. 4 OPP2.

Segment «conservateur» (Segment B)

Un rapport concluant établi par la banque Lombard Odier Darier Hentsch & Cie et soumis au Conseil de Fondation le 11 mai 2006 a démontré que, compte tenu du niveau historiquement bas des taux d'intérêt actuels sur le marché obligataire, un élargissement de l'univers d'investissement, notamment dans des placements dits «alternatifs» tels que les Hedge Funds, permettrait une meilleure diversification des risques tout en améliorant l'espérance de rentabilité. Cette stratégie a été validée par le Comité de gestion de la Fondation selon PV du 30 novembre 2007 et approuvé par le Conseil de Fondation.

Depuis lors, l'art. 53 OPP2, autorise jusqu'à 15% de placements alternatifs (Hedge Funds, matières premières, private equity et infrastructure).

En 2010, le segment conservateur n'a pas été investi en Hedge Funds.

Les exigences de sécurité sont donc remplies pour l'extension des possibilités de placement en application de l'art. 50 al. 4 OPP2.

Référence à l'euro

Dès le 1^{er} janvier 2009, la monnaie de référence des placements est passée des francs suisses à l'euro en raison de la domiciliation de la grande majorité des bénéficiaires de la Caisse en zone euro. Le changement a été approuvé par le Service de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance professionnelle du canton de Genève le 18 mars 2008.

Le changement de référence a été décidé le 30 novembre 2007 par le Conseil de Fondation sur la base d'un rapport de recommandation des gestionnaires et a été confirmé par un nouveau rapport de ces derniers daté de février 2009.

6.3 Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation de valeur

Pas applicable pour les placements mobiliers, la Caisse n'ayant pas de passif actuariel.

Applicable uniquement pour l'immeuble de la Caisse.

	2010 EUR	2009 EUR
Réserve de fluctuation de valeur au 01.01	429'023.89	435'517.30
Attribution des fonds libres de l'exercice précédent	0.00	-57'372.94
Augmentation due au résultat d'exploitation	69'098.44	50'879.53
	69'098.44	-6'493.41
Ecart de conversion	65'023.42	0.00
Réserve de fluctuation de valeur au 31.12	563'145.75	429'023.89

La réserve de fluctuation de valeur a pour but la prise en compte d'une fluctuation de valeur de l'immeuble à long terme. Elle est calculée en fonction d'un budget de travaux à effectuer à moyen terme, budget estimé dans un rapport produit à intervalle régulier par la régie Besson Dumont Delaunay & Cie. La réserve est par conséquent alimentée en fonction de cette estimation et réduite ensuite de la valeur des travaux effectués. L'impôt sur la plus-value en cas de vente de l'immeuble est également pris en compte.

La réserve de fluctuation de valeur est tenue en francs suisses à partir de janvier 2010 et convertie mensuellement au cours euro de fin de mois. La différence de conversion est enregistrée dans le compte de résultat.

6.4 Présentation des placements par catégories des deux segments consolidés

Placement de la fortune / répartition des risques

Catégorie de placements	<i>Total au 31.12.2010 EUR</i>	<i>Total au 31.12.2009 EUR</i>
Créances et comptes de régularisation actif	0.77%	0.74%
Liquidités/placements monétaires en francs suisses	0.18%	0.15%
Liquidités/placements monétaires en devises étrangères	8.78%	3.83%
Total des liquidités et divers	9.73%	4.72%
Obligations en francs suisses	4.99%	3.97%
Obligations en EUR	34.85%	31.46%
Obligations en devises étrangères hors Euro	4.79%	3.24%
Total des obligations - (direct et indirect)	44.63%	38.67%
Actions suisses	7.72%	11.15%
Actions étrangères	19.10%	23.83%
Total des actions - (direct et indirect)	26.82%	34.98%
Immobilier et infrastructure	7.61%	6.79%
Immeuble – détention directe	2.67%	2.47%
Total immeuble	10.28%	9.26%
Contrats de change à terme	-0.02%	0.00%
Métaux et matières premières	3.18%	6.84%
Dérivés	-0.26%	-0.44%
Hedge Funds	5.64%	5.97%
Placements collectifs et directs	100.00%	100.00%
Total placement dans des investissements de développement durable	5.62%	5.16%
Indication sur les placements en devises étrangères		
Placements en devises étrangères bruts	76.35%	75.17%
Dérivés sur devises	22.91%	16.18%
Total placements en devises étrangères nets	99.26%	91.35%

6.4.1 Présentation des placements par catégories / Segment A

Placement de la fortune / répartition des risques

Catégorie de placements	Total au	Total au
	31.12.2010	31.12.2009
	EUR	EUR
Créances et comptes de régularisation actif	0.74%	0.73%
Liquidités/placements monétaires en francs suisses	0.19%	0.17%
Liquidités/placements monétaires en devises étrangères	8.21%	2.70%
Total des liquidités et divers	9.14%	3.60%
Obligations en francs suisses	5.24%	4.23%
Obligations en EUR	32.65%	28.89%
Obligations en devises étrangères hors Euro	5.10%	3.45%
Total des obligations - (direct et indirect)	42.99%	36.57%
Actions suisses	8.20%	11.89%
Actions étrangères	20.30%	25.41%
Total des actions - (direct et indirect)	28.50%	37.30%
Immobilier et infrastructure	7.45%	6.69%
Immeuble – détention directe	7.45%	6.69%
Total immeuble	10.28%	9.32%
Métaux et matières premières	3.38%	7.30%
Dérivés	-0.28%	-0.46%
Hedge Funds	5.99%	6.37%
Placements collectifs et directs (hors dérivés)	100.00%	100.00%
Total Immobilier + Hedge Funds + Matière premières	19.65%	22.99%
Total placement dans des investissements de développement durable	5.97%	5.50%
Indication sur les placements en devises étrangères		
Placements en devises étrangères bruts	75.63%	74.12%
Dérivés sur devises	23.88%	17.26%
Total placements en devises étrangères nets	99.51%	91.38%

Dès le 1^{er} juillet 2010 les limites de placement sont les suivantes:

Catégories de placement	Poids neutres	min./max.
Placements traditionnels		
Liquidités et court terme en euro Obligations en euro Obligations en devises hors euro Actions suisses Actions européennes (ex-Suisse) Actions globales (ex-Europe)	85%	0 - 100%, dont max 50% en lettres de gage
		0 - 50%
Immobilier	5%	0 - 10%
Placements alternatifs		
Placements en stratégies alternatives Matières premières Infrastructure	10%	0 - 25%
Tous les placements		
Total Placements libellés en euro, y compris les placements libellés en autres monnaies avec une couverture du risque de change		40 - 100%

6.4.2 Présentation des placements par catégories / Segment B

Placement de la fortune / répartition des risques

Catégorie de placements	Total au 31.12.2010	Total au 31.12.2009
	%	%
Créances et comptes de régularisation actif	1.24%	0.79%
Liquidités/placements monétaires en francs suisses	0.02%	0.00%
Liquidités/placements monétaires en devises étrangères	17.88%	20.77%
Total des liquidités et divers	19.14%	21.56%
Obligations en francs suisses	0.98%	0.00%
Obligations en EUR	70.01%	70.07%
Total des obligations - (direct et indirect)	70.99%	70.07%
Immobilier	10.14%	8.36%
Total immeuble	10.14%	8.36%
Contrats de change à terme	-0.26%	0.00%
Placements collectifs et directs	100.00%	100.00%
Total placement dans des investissements de développement durable	0.00%	0.00%
Indication sur les placements en devises étrangères		
Placements en devises étrangères bruts	87.89%	90.84%
Dérivés sur devises	7.46%	0.00%
Total placements en devises étrangères nets	95.35%	90.84%

Catégorie de placement	Allocation stratégique		
	Neutre	Min.	Max.
Placements traditionnels			
Liquidités et court terme en EUR	20%	0%	70%
Obligations en EUR	80%	0%	100%
Obligations en autres devises (hors EUR)	0%	0%	20%
Immobilier	0%	0%	10%
Placements alternatifs			
Infrastructure	0%	0%	5%
Hedge Funds	0%	0%	5%
Total	100%		

6.5 Instruments financiers dérivés en cours (ouverts)

Segment A

<i>Contrat</i>	<i>Devise</i>	<i>Position</i>	<i>Date d'échéance</i>	<i>31.12.2010</i>
				<i>EUR</i>
ACHAT	EUR	10'362'581.43		
VENTE	USD	-13'700'000.00	06.04.2011	134'024.43
ACHAT	EUR	14'000'000.00		
VENTE	CHF	-18'315'668.00	06.04.2011	-674'577.31
ACHAT	EUR	2'987'376.02		
VENTE	USD	-4'000'000.00	06.04.2011	936.02
ACHAT	EUR	9'915'689.71		
VENTE	CHF	-12'890'000.00	02.02.2011	-398'885.71
ACHAT	EUR	4'766'858.89		
VENTE	GBP	-4'000'000.00	02.02.2011	98'218.89
ACHAT	EUR	8'446'853.93		
VENTE	USD	-11'000'000.00	02.02.2011	<u>243'053.93</u>
Total des contrats de devises à terme				-597'229.75

Segment A

Inventaire des positions futures

<i>Sous-jacent</i>	<i>Devise</i>	<i>Position</i>	<i>Cours</i>	<i>Valeur estimative</i>	<i>Valeur de remplacement</i>
				<i>31.12.2010</i>	<i>31.12.2010</i>
				<i>EUR</i>	<i>EUR</i>
EUROBOND FUT EUREX, échéance: 10.03.2011	EUR	4'600'000	125.3100	5'764'260	-34'040.00
EUROBUXL FUT EUREX, échéance: 10.03.2011	EUR	1'200'000	107.9000	1'294'800	-16'080.00
EURO STOXX50 FUTURE, échéance: 21.03.2011	EUR	-1'470	2'794.0000	-4'107'180	88'200.00
US ULTRA T-BOND FUT, échéance: 22.03.2011	USD	1'800'000	127.0938	1'705'350	-42'770.01
Total instruments financiers dérivés				4'657'230.00	-4'690.01

Segment A

<i>Contrat</i>	<i>Devise</i>	<i>Position</i>	<i>Date d'échéance</i>	<i>31.12.2010</i>
				<i>EUR</i>
ACHAT	EUR	11'500'000.00		
VENTE	CHF	-17'315'550.00	25.03.2010	-183'241.40
ACHAT	EUR	10'006'971.11		
VENTE	USD	-15'000'000.00	25.03.2010	-451'778.89
ACHAT	JPY	635'162'500.00		
VENTE	EUR	-4'900'000.00	17.03.2010	-141'044.97
ACHAT	EUR	6'639'563.97		
VENTE	CHF	-10'000'000.00	22.03.2010	-107'471.03
ACHAT	EUR	9'426'294.17		
VENTE	USD	-13'550'000.00	22.03.2010	-20'901.33
Total des contrats de devises à terme				-904'437.62

Segment B

<i>Contrat</i>	<i>Devise</i>	<i>Position</i>	<i>Date d'échéance</i>	<i>31.12.2010</i>
				<i>EUR</i>
ACHAT	EUR	965'847.63		
VENTE	CHF	1'250'000.00	15.03.2011	-35'182.12
Total des contrats de devises à terme				-35'182.12

Dans le cadre de son approche de gestion pilotée par le risque, la banque Lombard Odier Darier Hentsch & Cie (ci-après LODH) applique une couverture systématique des investissements en monnaies étrangères: en effet, le risque de change n'étant pas rémunéré à long-terme (contrairement aux expositions en actions et obligations), il est judicieux de protéger la fortune de ces fluctuations. Ainsi, des ventes à termes de devises sont faites régulièrement, à hauteur de la valeur des positions-titres sous-jacentes. Si la devise étrangère se déprécie contre l'euro, cette vente à terme se solde par un gain. En revanche, si la devise étrangère s'apprécie, la vente à terme se solde par une perte. D'autre part, la banque LODH utilise des contrats futures sur obligations et actions à des fins d'allocation tactique. Ainsi la banque LODH vend des contrats futures afin de réduire l'exposition à une classe d'actifs (actions, obligations) et elle en achète afin d'augmenter notre exposition. Les transactions sur futures permettent une gestion dynamique des expositions à moindre frais comparé à l'achat et la vente de titres ou de fonds.

6.6 Valeur de marché des titres prêtés

A la date du bilan, la Caisse n'a pas de titres prêtés.

6.7 Explications du résultat net des placements

Consolidée

	2010 EUR	2009 EUR
Intérêts créanciers sur comptes courants	442.01	509.48
Intérêts débiteurs sur comptes courants	-4'056.85	-1'506.34
Bénéfices/pertes de change sur comptes courants	-110'266.39	-713'384.40
Résultat net sur liquidités	-113'881.23	-714'381.26
Intérêts	-11'066.51	-3'084.54
Résultat net sur placements monétaires	11'066.51	3'084.54
Intérêts	7'210.42	6'978.62
Résultat net sur placements monétaires en devises étrangères	7'210.42	6'978.62
Intérêts	2'827'626.58	2'735'933.4
Résultat réalisé	1'013'255.43	-307'190.13
Résultat non réalisé	-370'030.71	951'631.37
Résultat net sur obligations	3'470'851.30	3'380'374.68
Résultat réalisé	0.00	-68'418.18
Résultat non réalisé	0.00	69'705.35
Résultat net sur produits structurés	0.00	1'287.17
Dividendes	687'191.95	554'699.69
Résultat réalisé	1'671'356.51	-1'299'365.35
Résultat non réalisé	3'337'762.72	7'787'025.55
Résultat net sur actions	5'696'311.18	7'042'359.89
Dividendes	801'553.02	1'067'376.27
Résultat réalisé	3'486'419.59	-1'032'597.49
Résultat non réalisé	6'272'210.67	10'708'065.79
Résultat net sur fonds de placement	10'560'183.28	10'742'844.57
Produits	394'539.43	345'988.45
Charges	-97'756.02	-39'825.88
Variation de la valeur sur immeuble	938'790.77	0.00
Résultat net sur immeubles	1'235'574.18	306'162.57
Résultat sur contrats de devises à terme	-4'737'931.81	608'177.99
Résultat réalisé sur autres dérivés	-352'140.67	0.00
Résultat non réalisé sur autres dérivés	-4'270.70	0.00
Résultat net sur opérations de dérivés	-5'094'343.18	608'177.99
Rétrocessions reçues	1'922.56	0.00
Commission de gestion	-401'299.37	-360'579.62
Droits de garde	-152'871.02	-132'547.93
Frais d'administration de la fortune	-554'170.39	-493'127.55
Résultat net des placements	15'220'724.63	20'883'761.22

6.7.1 Explications du résultat net des placements

Segment A

	2010 EUR	2009 EUR
Intérêts créanciers sur comptes courants	259.88	338.94
Intérêts débiteurs sur comptes courants	-3'968.08	-1'438.80
Bénéfices/pertes de change sur comptes courants	-121'972.85	-652'251.87
Résultat net sur liquidités	-125'681.05	-653'351.73
Intérêts	11'066.51	3'084.54
Résultat net sur placements monétaires	11'066.51	3'084.54
Intérêts	2'593'299.06	2'506'740.68
Résultat réalisé	940'125.96	-270'076.52
Résultat non réalisé	-301'361.02	889'600.53
Résultat net sur obligations	3'232'064.00	3'126'264.69
Dividendes	687'191.95	554'699.69
Résultat réalisé	1'671'356.51	-1'299'365.35
Résultat non réalisé	3'337'762.72	7'787'025.55
Résultat net sur actions	5'696'311.18	7'042'359.89
Dividendes	781'735.30	1'067'376.27
Résultat réalisé	3'492'261.60	-1'003'305.03
Résultat non réalisé	5'996'453.00	10'638'696.91
Résultat net sur fonds de placement	10'270'449.90	10'702'768.15
Produits	394'539.43	345'988.45
Charges	-97'756.02	-39'825.88
Variation de la valeur sur immeuble	938'790.77	0.00
Résultat net sur immeubles	1'235'574.18	306'162.57
Résultat sur contrats de devises à terme	-4'563'300.74	504'913.91
Résultat réalisé sur autres dérivés	-352'140.67	0.00
Résultat NON réalisé sur autres dérivés	-4'270.70	0.00
Résultat net sur opérations de dérivés	-4'919'712.11	504'913.91
Rétrocessions reçues	1'922.56	0.00
Commission de gestion	-371'109.33	-331'354.65
Droits de garde	-144'465.30	-125'211.18
Frais d'administration de la fortune	-515'574.63	-456'565.83
Résultat net des placements Segment A	14'886'420.54	20'575'636.19

6.7.2 Explications du résultat net des placements

Segment B

	2010 EUR	2009 EUR
Intérêts créanciers sur comptes courants	0.00	88.37
Intérêts débiteurs sur comptes courants	0.00	-67.54
Bénéfices/pertes de change sur comptes courants	-14'596.10	-61'116.57
Résultat net sur liquidités	-14'596.10	-61'095.74
Intérêts	7'210.42	6'978.62
Résultat net sur placements monétaires en devises étrangères	7'210.42	6'978.62
Intérêts	234'327.52	229'192.76
Résultat réalisé	73'129.47	-37'113.61
Résultat non réalisé	-68'669.69	62'030.84
Résultat net sur obligations	238'787.30	254'109.99
Résultat réalisé	0.00	-68'418.18
Résultat non réalisé	0.00	69'705.35
Résultat net sur produits structurés	0.00	1'287.17
Dividendes	19'817.72	0.00
Résultat réalisé	-5'842.01	-29'292.46
Résultat non réalisé	275'757.67	69'368.88
Résultat net sur fonds de placement	289'733.38	40'076.42
Résultat sur contrats de devises à terme	-174'631.07	103'264.08
Résultat net sur opérations de dérivés	-174'631.07	103'264.08
Commission de gestion	-30'190.04	-29'224.97
Droits de garde	-8'405.72	-7'336.75
Frais d'administration de la fortune	-38'595.76	-36'561.72
Résultat net des placements Segment B	307'908.17	308'058.82
Résultat net des placements du compte de Direction	26'395.92	66.21
Résultat net des placements	15'220'724.63	20'883'761.22

7 Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

7.1 Liquidités et placements sur le marché monétaire

	31.12.2010 EUR	31.12.2009 EUR
Caisse	536.79	318.87
Chèques postaux	7'016.73	4'541.61
Avoirs en banques à vue	5'905'119.55	8'784'712.43
Compte de marge	2'520.89	0.00
Avoirs en banques à terme	15'600'000.00	2'400'000.00
Total liquidités et placements marché monétaires	21'515'193.96	11'189'572.91

7.2 Créances

	31.12.2010 EUR	31.12.2009 EUR
Helsana Assurances SA (collective A)	914.38	0.00
SwissLife (collective B)	5'143.75	26.90
SwissLife (collective LPP)	0.00	0.00
Régie Besson, Dumont, Delaunay & Cie SA	19'360.24	37.32
Autres créances	264.83	8'960.53
Total créances	25'683.20	9'024.75

7.3 Compte de régularisation actif

	31.12.2010 EUR	31.12.2009 EUR
Loyers à recevoir	4'753.72	5'273.31
Impôts anticipés à récupérer	111'617.19	134'273.19
Intérêts courus	1'588'289.99	1'287'050.00
Dividendes à recevoir	5'266.68	15'533.09
Autres postes	31'030.40	858.19
Total compte de régularisation actif	1'740'957.98	1'442'987.78

7.4 Dettes

	31.12.2010 EUR	31.12.2009 EUR
Bénéficiaires sortants en attente de paiement	64'183.11	278'619.06
Autres dettes	2'748.44	4'367.66
Total dettes	66'931.55	282'986.72

7.5 Compte de régularisation passif

	31.12.2010 EUR	31.12.2009 EUR
Loyers perçus d'avance	1'943.39	1'166.45
Frais d'administration à payer	144'490.94	127'623.67
Versements reçus mais non attribués	43'172.50	902.05
Autres postes	83'211.15	50'568.73
Total compte de régularisation passif	272'817.98	180'260.90

7.6 Provisions générales

	31.12.2010 EUR	31.12.2009 EUR
Droits d'entrée fixe (max. CHF 100'000.00)	67'589.95	67'589.95
Droits d'entrée en excédent	27'719.14	21'469.14
Total provisions générales	95'309.09	89'059.09

Cette provision est à disposition du Conseil de Fondation en cas d'événements extraordinaires.

Le montant des droits d'entrée fixe est libellé en francs suisses (max CHF 100'000); le montant des droits d'entrée en excédent est, quant à lui, comptabilisé en euro.

Remarques:

- Comptabilisation des Produits secrétariat dans autres revenus depuis le 01.12.09.
- Nouvelle répartition comptable des Droits d'entrée (fixe / en excédent) depuis le 01.01.06.

7.7 Autres produits

	31.12.2010 EUR	31.12.2009 EUR
Intérêts divers	0.00	2.16
Produits extraordinaires	0.00	10'580.22
Autres revenus	11'504.29	56'151.72
Total autres produits	11'504.29	66'734.10

7.8 Frais d'administration

	31.12.2010	31.12.2009
	EUR	EUR
Salaires et charges sociales	172'650.27	158'839.94
Frais bancaires	795.32	621.15
Honoraires de comptabilité	249'456.94	226'659.79
Honoraires organe de contrôle	22'444.56	25'536.03
Honoraires Service de surveillance des Fondations	1'906.62	1'991.40
Honoraires divers	9'886.55	6'855.45
Matériel de bureau/frais déménagement	8'246.53	0.00
Fournitures de bureau	947.28	904.04
Frais informatiques	12'360.25	12'325.17
Frais de bureau, ports, téléphones	26'005.30	24'160.61
Frais d'imprimerie	12'452.34	11'153.81
Frais de voyage et de représentation	8'027.61	7'739.71
Frais de location	20'563.74	18'857.20
Indemnités du Conseil de Fondation	51'418.23	43'771.66
Total frais d'administration	597'161.54	539'415.96

Les frais d'administration sont exclusivement en francs suisses. Le total des frais d'administration 2009 était de CHF 814'407.86, celui de 2010 est de CHF 813'824,64. L'augmentation des frais en euro, soit euro 57'745,-- résulte uniquement de l'effet de change.

8 Demandes de l'autorité de surveillance

Les comptes de l'exercice précédent ont été validés par l'autorité de surveillance sans remarque particulière.

Rétrocessions:

LODH: En date du 22 février 2011, Lombard Odier Darier Hentsch & Cie a confirmé par écrit qu'aucune rétrocession n'a été perçue durant l'exercice 2010.

Vontobel: En date du 14 février 2011, la Banque Vontobel SA écrit que lorsque les actifs financiers sont déposés auprès d'une banque tierce, ce qui est le cas pour la CPIC, la Banque Vontobel SA ne perçoit pas de rétrocessions.

9 Autres informations relatives à la situation financière

Aucune information particulière à signaler.

10 Evénements postérieurs à la date du bilan

Aucune information particulière à signaler.

IVd IVd Fiche technique au 31 décembre 2010

(ne fait pas partie des comptes annuels)

Adresse de l'immeuble	:	22, rue Merle-d'Aubigné
Surface en m ²	:	659 m ²
Nombre d'appartement – pièces	:	10 appartements de 3 pièces 15 appartements de 4 pièces 5 appartements de 5 pièces 1 appartement de 5,5 pièces 1 appartement de 6,5 pièces 1 arcade de 150 m ² 1 dépôt de 42 m ² au sous-sol 1 dépôt de 375 m ² au rez
Montant des loyers	:	Fr. 527'496.00
Date d'achat	:	janvier 1980
Date de sortie du régime HLM	:	1996
Dates et montants gros travaux	:	<i>Année 1994</i> Réfection de l'étanchéité SARNAFIL de la toiture plate Fr. 82'600.00
	:	<i>Année 1997</i> Réfection de la peinture de la cage d'escaliers Fr. 17'900.00
	:	<i>Année 1999</i> Réhabilitation des façades (traitement de la carbonatation, peinture des fonds de façades et fenêtres (faces ext.), pose de ferblanterie). Remplacement des stores. Réfection étanchéité, isolation, ferblanterie de la terrasse de l'attique Fr. 416'000.00
	:	<i>Année 2004</i> Travaux de galandage Fr. 9'700.00 Remise à niveau appartement 51 Fr. 44'000.00
	:	<i>Année 2006</i> Ascenseur: Fr. 13'595.00

	: Année 2008	
	Chaufferie:	
	mise en conformité	Fr. 85'000.00
	: Année 2009	
	RAS	
	: Année 2010	
	Peinture hall d'entrée	Fr. 2'200.00
Valeur comptable de l'immeuble	: Fr. 7'580'000.–	
	(selon expertise du 7 avril 2008)	
Hypothèque	: 0.–	
Fonds propres investis	: Fr. 7'580'000.–	
Rendement brut	: Fr. 527'496.00 (6.959%)	
	(527'496.00/7'580'000.00 = 6.959 %)	
Rendement net (avant impôts)	: Fr. 408'207.85 (5.38%)	
	(408'207.85/7'580'000.00 = 5,38%)	
Impôts	: Payé directement par le propriétaire.	
Provision pour gros travaux	: Fr. 85'000.00	
Provision pour impôt sur la plus-value	: Fr. 356'440.00	

Commentaire:

Sur l'exercice 2010, une provision pour gros travaux de Fr. 85'000.00 a été prélevée.

Genève, le 14 février 2011

V. RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la légalité des comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe), de la gestion ainsi que des placements de la FONDATION PRIVEE CAISSE DE PREVOYANCE DES INTERPRETES DE CONFERENCE pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, de la gestion ainsi que des placements incombe au Conseil de Fondation, alors que notre mission consiste à les vérifier et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité, à l'établissement des comptes annuels, aux placements et aux principales décisions en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à constater si les dispositions légales et réglementaires concernant l'organisation, l'administration, le prélèvement des cotisations et le versement des prestations ainsi que les prescriptions relatives au principe de loyauté dans la gestion de fortune sont respectées. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels, la gestion ainsi que les placements sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Philippe Gassner

Expert réviseur

Réviseur responsable

Didier Bridy

Expert réviseur

Genève, le 18 mars 2011

VI. INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur Jacques-André SCHNEIDER, Président
p/a CPIC

Monsieur Daniel ANDRÉ, Vice-Président +32-2 343 84 68
Rue Joseph Stallaert 23
BE-1050 BRUXELLES

Madame Agnes PERROT, Secrétaire +41-21 728 25 29
Avenue de Lavaux 64A
CH-1009 PULLY

Madame Anne-Marie ARBAJI-SFEIR +33-1 47 68 16 92
Rue Capitaine Guynemer 72 bis
FR-92400 COURBEVOIE

Madame Dominique BAZ +41-22 346 13 14
Avenue Dumas 10
CH-1206 GENÈVE

Composition du secrétariat

Madame Anne MORNAL-NASSRALAH
Madame Monique PARATTE
Madame Jacqueline VICARIO-LOCCI, Directrice

ADRESSE DE LA CPIC

Rue du Stand 51
Case postale 5683
CH-1211 GENÈVE 11
Téléphone : +41-22 310 59 20 (matin seulement)
Télécopie : +41-22 310 59 28
E-mail : cpic@cpic.ch
Internet : <http://www.cpic.ch>

ADRESSE BANCAIRE CPIC

Bénéficiaire: CPIC
Compte du bénéficiaire (IBAN): CH4308760000008569100
Banque du bénéficiaire: LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH & CIE
Swift code LOCYCHGG
Clearing 8760
Réf.: «Pour compte individuel I au nom de »

Caisse de **P**révoyance des **I**nterprètes de **C**onférence

Rue du Stand 51 • Case postale 5683 • CH-1211 GENÈVE 11

Tél.: +41-22 310 5920 • Fax: +41-22 310 5928

e-mail: cpic@cpic.ch • internet: www.cpic.ch